mière fois dans les chroniques en 794, année où Charlemagne y convoqua un concile pour traiter la question du culte des images. Charles le Chauve vit le jour dans les murs de Francfort. Louis le Sage la fit entourer d'une enceinte de remparts, et Louis le Débonnaire y bâtit un palais. En 1254, Francfort fut élevée au rang de ville, et la bulle d'or la proclama, en 1356, *ville de couronnement.* En 1555, Charles-Quint autorisa Francfort à battre monnaie, et la paix de Westphalie lui confirma tous les priviléges et immunités que lui avaient successivement concédés les empereurs d'Allemagne. Francfort conserva son indépendance jusqu'en 1803; mais elle fut prise à cette époque par l'armée française, et, trois ans plus tard, Napoléon créa, pour l'électeur de Mayence, un grand-duché de Francfort, joint à la Confédération du Rhin, et composé de parties prises à la Hesse électorale, à la Bavière et à la Prusse. En 1815, le congrès de Vienne détruisit ce grand-duché et rendit à Francfort son indépendance, la déclara ville libre ou république et la nomma capitale de la Confédération germanique. Les grands événements qui se sont accomplis en Allemagne en 1866 ont détruit une fois encore cette indépendance et fait de la capitale de la Confédération germanique une simple sous-préfecture prussienne. La Diète de Francfort, mue par les sentiments les plus nobles, avait désapprouvé la conduite de la Prusse et de l'Autriche dans la guerre du Danemark, et les regards que les deux grandes puissances allemandes tournaient vers cette ville libre étaient loin d'être bienveillants. Le traité de Gastein porta à son comble le mécontentement des Francfortois; aussi le congrès des députés allemands se réunit-il à Francfort en 1865 pour déclarer ce même traité attentatoire aux droits que les duchés tenaient de la Confédération, et demander la création d'un parlement allemand. Grande fut l'irritation de la Prusse; plus grande encore celle de M. de Bismark, qui aurait immédiatement employé la violence sans l'intervention de l'Autriche. Lorsque la guerre eut éclaté entre les deux grandes puissances allemandes, la Prusse fit occuper la ville de Francfort par le général Vogel de Falkenstein et prononça la dissolution du Corps législatif et de l'Assemblée des représentants permanents de la bourgeoisie. Le général prussien prit l'administration de la ville et la frappa d'une contribution de guerre de 6 millions de florins (12,840,000 fr.). Le général Manteuffel, successeur du général Vogel, somma la ville de payer sur-le-champ 25 millions de florins (53,500,000 fr.). Lorsque la Prusse eut pris définitivement possession de Francfort, les habitants demandèrent vainement la restitution des indemnités de guerre; la ville continua à être traitée avec la même rigueur, et, comme nous l'avons dit plus haut, l'ancienne capitale de la Confédération germanique descendit au rang de sous-préfecture prussienne.

Terminons par quelques mots sur l'ancienne république de Francfort. Elle occupait le deuxième rang parmi les villes libres de la Confédération, et le dix-septième à la Diète; elle fournissait à l'armée fédérale un contingent de 1,119 hommes. Son gouvernement se composait d'un Corps législatif (88 membres), d'un Sénat (4 syndics et 20 membres élus à vie), et d'un conseil municipal (61 bourgeois choisis par les trois confessions chrétiennes). Il y avait aussi une cour des comptes, formée de 9 membres pris dans la municipalité. La population était divisée en quatre classes : les nobles, les docteurs, les bourgeois et les paysans du territoire hors de la ville. Le territoire de la république avait 48,470 hectares. Sa population totale s'élevait à 87,500 hab.

Francfort (PROPOSITIONS DE), faites par les alliés à Napoléon au moment de passer le Rhin pour envahir la France. Après la bataille de Leipzig, les souverains coalisés s'étaient rendus à Francfort avec tout leur état-major militaire et politique, et c'est de là que, avec les mêmes droits que nous en 1792, ils allaient prêcher aux peuples de l'Europe l'insurrection comme le plus sacré et le plus indispensable des devoirs. Cependant ils hésitaient encore; ils tremblaient presque à la seule idée de mettre les pieds sur le sol français, de venir braver le lion jusque dans son antre, bien qu'ils le sentissent déjà mortellement atteint; mais un sentiment multiple dominait toutes les craintes dans l'âme des ennemis, c'était celui de la haine, de la vengeance et du patriotisme, sentiment irrésistible sous lequel nous devions succomber. Ainsi, la Révolution, qui avait appelé tous les peuples à la liberté, les voyait, par un étrange retour et par la faute d'un homme, se lever tous ensemble contre elle au nom de cette même indépendance qu'un effroyable despotisme avait étouffée chez eux comme en France.

Les alliés, cependant, soit par un reste d'appréhension, soit pour se donner toutes les apparences du droit, résolurent à Francfort d'envoyer à Napoléon de nouvelles propositions de paix, s'attendant bien sans doute à ce qu'elles seraient repoussées comme celles de Prague. M. de Saint-Aignan, beau-frère de M. de Caulaincourt et ministre de France à Weimar, se trouvait alors à Francfort; Metternich, l'âme damnée de la coalition, se donna à lui comme chargé par les alliés de proposer à la France ses frontières naturelles, c'est-à-dire les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, mais rien de plus. La paix immédiate était à ce prix. Metternich était-il sincère? M. Thiers, son admirateur systématique, se rallie sans réserve à cette manière de voir; malheureusement, il est à peu près certain que la coalition travaillait en ce moment à s'ouvrir au large toutes les portes de la France : le cours du Rhin, depuis Bâle jusqu'à la mer, ne suffisait pas à l'invasion européenne; il lui fallait aussi le passage à travers la Suisse, c'est-à-dire la violation de la neutralité de la république helvétique, et c'est pour négocier cette violation, à laquelle la Suisse se prêta bon gré mal gré, que Metternich avait besoin de quelques jours encore; d'un autre côté, il fallait bien endormir Napoléon : on imagina les propositions de Francfort. M. de Saint-Aignan répondit à Metternich que, n'ayant aucune mission relative à cet objet, il ne pouvait que se charger de porter à Paris la proposition des alliés, offre qui fut acceptée.

M. de Saint-Aignan arriva le 14 novembre (1813) à Paris, et remit aussitôt son message à M. de Bassano, qui le transmit à Napoléon. L'empereur, en proie à toutes les perplexités de l'orgueil humilié et de l'ambition vaincue, craignait d'avouer sa détresse, l'épuisement et le découragement de la France en acceptant ces conditions sans débats; d'autre part, en refusant tout accommodement avec la coalition, il avait à redouter de lui laisser le temps de se dédire, lorsqu'évidemment elle n'avait fait ces avances que pour mettre les derniers torts du côté de celui qui refuserait d'y souscrire. Napoléon répondit donc immédiatement aux propositions de Francfort, mais sous une forme malheureuse, de manière à ménager à la fois son orgueil et ses intérêts, et sans s'expliquer sur les bases générales qui serviraient de point de départ aux préliminaires de la paix. Lorsque M. de Saint-Aignan fut de retour à Francfort, Metternich releva vivement ce défaut de clarté et de franchise, tout en lui renouvelant l'assurance que les alliés ne demandaient pas mieux que de traiter. Cette assertion était encore de bon augure, qu'elle fût loyale ou non, et il fallait se hâter d'en profiter et de mettre les alliés, par une acceptation pure et simple, dans l'impossibilité de revenir sur leur parole. M. de Caulaincourt, en ce moment ministre des affaires étrangères, le comprenait bien ainsi, et il écrivit aussitôt à M. de Saint-Aignan pour lui annoncer que l'empereur adoptait d'une manière expresse les bases sommaires dictées par Metternich; mais, depuis, vingt jours s'étaient écoulés, et, dans cet intervalle, les résolutions des puissances coalisées s'étaient profondément modifiées. Les alliés avaient acquis de plus en plus la conscience de leurs forces, et les souverains avaient dû fléchir sous le débordement de passions haineuses ou patriotiques qui faisait irruption autour d'eux. Les Prussiens surtout éclataient en cris de colère et de menace contre la France; il est juste, toutefois, de remarquer que c'étaient eux qui avaient été les plus maltraités. Dans ces déplorables circonstances, un homme, un seul, plus encore que tout le reste, contribua à notre ruine : c'était le fameux comte Pozzo di Borgo, un compatriote de Napoléon et son plus implacable ennemi. Doué d'un génie des plus clairvoyants et parfaitement instruit du dénûment profond où se trouvait la France, ce fut lui qui encouragea et décida l'empereur Alexandre, dont il était l'aide de camp, à marcher résolûment sur Paris. Dès lors, les projets des alliés s'accentuèrent nettement : il ne s'agit plus pour eux de traiter avec Napoléon en lui laissant les frontières que nous avons indiquées, mais de le précipiter du trône. L'Angleterre ne voulait laisser à la France ni l'Escaut ni Anvers, et elle recommanda à son négociateur à Francfort de ne pas se croire engagé par les promesses de Metternich, et de pousser à la continuation de la guerre jusqu'à ce que la France consentît à rentrer dans ses limites de 1790. Ainsi, les hésitations de Napoléon à répondre catégoriquement aux propositions des alliés portaient leurs fruits. Les coalisés se crurent amplement dégagés de leur parole, et, le 10 décembre, Metternich répondit à la note de M. de Caulaincourt, annonçant l'acceptation pure et simple du message de M. de Saint-Aignan, que cette acceptation était bien tardive, mais qu'il allait néanmoins la communiquer aux alliés. C'était une fin de non-recevoir à peine déguisée, et l'invasion allait commencer.

Francfort (TRAITÉ DE), conclu entre la France et la Prusse à la suite de la guerre de 1870-1871. V. au *Supplément*.

Francfort (DIÈTE DE). V. DIÈTE.

FRANCFORT-SUR-L'ODER, ville de Prusse, prov. de Brandebourg, ch.-l. de la régence de son nom, à 80 kilom. S.-E. de Berlin, par 52° 22' 8" de lat. N., et 12° 13' de long. E.; 34,507 hab.; siége des autorités de la régence, d'une cour d'appel, et quartier général du 3e corps d'armée. Gymnase, école industrielle, école de sages-femmes. Très-importantes distilleries d'eau-de-vie, manufactures de tabac, tanneries; fabriques de draps, soieries, gants, faïence, bonneterie, etc. La situation de la ville sur la voie navigable de l'Oder, les canaux qui la relient à l'Elbe, à la Sprée et à la Vistule, les chemins de fer de Berlin et de Breslau donnent une grande impulsion à son commerce. Il s'y tient annuellement trois foires très-importantes, qui ont lieu successivement aux fêtes de *Reminiscere*, de sainte Marguerite et de saint Martin.

L'Oder divise la ville en deux parties : la vieille ville, sur la rive gauche, et le faubourg, sur la rive droite. La vieille ville, régulièrement bâtie, est traversée du S. au N. par quatre rues parallèles. Les édifices les plus dignes d'attention sont : la Marienkirche (XIIIe siècle), où l'on remarque un beau maître-autel en bois sculpté, de curieux fonts baptismaux, des vitraux, etc.; l'hôtel de ville, qui date de 1607, et le monument élevé à la mémoire du prince Léopold de Brunswick, qui périt dans les flots de l'Oder en essayant d'arracher une famille à la mort. Un autre monument a été élevé au sud de la ville en l'honneur du poëte Kleist, qui fut tué en 1759 à la bataille de Kunersdorf.

L'origine de Francfort se perd dans la nuit des temps; son histoire n'offre, du reste, aucun fait bien saillant. Après avoir résisté, en 1432, aux hussites, en 1450, aux Polonais, en 1477, au duc de Sagan, elle a été plusieurs fois prise et reprise par les Suédois et les Impériaux, dans la guerre de Trente ans. Elle eut aussi beaucoup à souffrir pendant la guerre de Sept ans et dans les années 1806 et 1807. ‖ La régence de Francfort, division administrative de la province de Brandebourg, est bornée au N. par la province de Poméranie; à l'E., par le grand-duché de Posen; au S., par la Silésie et la province de Saxe; à l'O., par la province de Saxe et la régence de Potsdam; superficie, 1,932,480 hectares; pop., 937,659 hab. Villes principales : Arnswalde, Zulichau. L'agriculture et l'élevage du bétail sont très-développés dans cette province. Les principaux cours d'eau sont : l'Oder, l'Obra, la Warthe, le Bober, la Neisse, la Sprée et le Dahm. La régence est traversée par le canal de Muhlron et par les chemins de fer de Berlin à Breslau et de Stettin à Posen.

FRANCFORTOIS, OISE s. et adj. (fran-for-toi, oi-ze). Géogr. Habitant d'une des villes appelées Francfort; qui appartient à l'une de ces villes ou à ses habitants : *Les* FRANCFORTOIS. *La population* FRANCFORTOISE.

FRANCHE-BARBOTTE. Ichthyol. Nom vulgaire de la loche franche.

FRANCHE-COMTÉ, anciennement **Comté de Bourgogne**, en latin *Burgundiæ comitatus, liber comitatus*, prov. de l'ancienne France, bornée au N. par la Lorraine; à l'E., par la principauté de Montbéliard, la Suisse et le Sundgau; au S., par la Bresse, le Bugey et le pays de Gex; à l'O., par la Bourgogne et le Bassigny champenois; formant aujourd'hui les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. Ch.-l. Besançon; villes principales, Salins, Arbois, Gray, Pontarlier, Luxeuil, Ornans, etc. La Franche-Comté est couverte dans sa partie orientale par la chaîne du Jura, dont les pics culminants sont : le Molesson (2,700 m.), le Reculet de Toiry (1,720 m.) et la Dôle (1,681 m.). La Saône, le Doubs, l'Oignon, l'Ain, la Loue et la Bienne sont les principales rivières qui arrosent cette contrée montagneuse et boisée. On y trouve des mines de fer, des salines, des carrières de marbre et de chaux hydraulique et de vastes houillères. Parmi ses productions agricoles, nous devons mentionner le vin d'Arbois; Pontarlier fabrique annuellement 10,000 hectolitres d'absinthe, 3 millions de kilogr. de fromage dit de *Gruyère;* Saint-Bresson fabrique du papier vélin; Fougerolles, du kirschwasser; Lure, de la mousseline; Saint-Loup, des chapeaux de paille. Besançon et Montbéliard sont renommés pour leur horlogerie, dite *horlogerie de Comté*. Enfin les forges et les usines sont nombreuses dans cette ancienne province, qui était divisée en trois bailliages : celui *d'amont*, comprenant la partie septentrionale jusqu'à Vesoul, et le pays de Baume-les-Dames jusqu'à Vesoul; celui du *milieu*, comprenant le bassin de la Loue et celui du Doubs, entre Besançon et Dôle; Saint-Amour, Saint-Claude, Pontarlier et Salins formaient le bailliage *d'aval*. La Franche-Comté avait deux siéges épiscopaux : l'archevêché de Besançon et l'évêché de Saint-Claude. Elle avait un parlement qui siégeait à Besançon, et une chambre des comptes à Dôle. Elle était régie par une coutume particulière rédigée en 1499.

Cette province faisait partie, depuis le Ve siècle, du royaume des Burgundes. Elle fut englobée dans l'empire de Charlemagne, et, lors du partage de cet empire, entra dans le royaume d'Arles. Après avoir appartenu pendant environ un siècle au royaume des deux Bourgognes, elle fut donnée par Hugues Capet à son frère Eudes, avec le titre de comté. Cet Eudes mourut sans postérité, après avoir adopté Otte-Guillaume, fils d'un premier lit de Gerberge de Châlons, sa femme. La ligne des comtes de Bourgogne issus de cette souche se perpétua jusqu'à Renaud III, mort vers 1155, laissant d'Agathe de Lorraine une fille unique, Béatrix, comtesse de Bourgogne, qui épousa, en 1157, l'empereur Frédéric Barberousse. Othon, le quatrième fils sorti de ce mariage, fut comte de Bourgogne et prit le titre de palatin. Il mourut en 1200, laissant, de Marguerite de Blois, Béatrix II, comtesse palatine de Bourgogne, mariée à Othon, duc de Méranie. Celui-ci eut pour successeur au comté de Bourgogne un autre Othon son fils, père d'Alix, comtesse de Bourgogne, laquelle épousa Hugues de Bourbon, dit de Châlons, issu d'une branche collatérale des premiers comtes de Bourgogne dont il a été question plus haut. Ce Hugues, mort en 1266, laissa, entre autres enfants, Othon, comte de Bourgogne, devenu comte d'Artois par son mariage avec Mahaud, fille de Robert II, comte d'Artois, et d'Amicie de Courtenay. Cet Othon, mort en 1302, n'eut qu'un fils, Robert, mort en 1315, à l'âge de quinze ans, et deux filles : Blanche, première femme du roi Charles le Bel, et Jeanne, mariée au roi Philippe le Long, à qui elle porta les comtés de Bourgogne et d'Artois. De ce mariage il ne vint que des filles, dont l'aînée, Jeanne, en épousant Eudes, duc de Bourgogne, fit passer les deux comtés dans la maison ducale de Bourgogne. Cette maison finit avec Philippe de Rouvre, mort en 1361, sans laisser d'enfants, et la Franche-Comté passa à sa veuve, Marguerite de Flandre, petite-fille de Marguerite, sœur de Jeanne, dont il a été question ci-dessus. La veuve de Philippe de Rouvre épousa en secondes noces Philippe, dit le Hardi, frère du roi Charles V, de la dernière maison ducale de Bourgogne, et lui porta la Franche-Comté, qui, plus tard, entra dans la maison d'Autriche par le mariage de Marie, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien. Elle est restée dans cette maison jusqu'en 1668, époque où elle fut conquise par Louis XIV. Restituée par le traité d'Aix-la-Chapelle, elle fut reconquise en 1674, et fait définitivement partie de la France depuis le traité de Nimègue, en 1678. V. BOURGOGNE.

— Bibliogr. Liste d'ouvrages à consulter sur cette ancienne province : *Etat, par ordre alphabétique, des villes, bourgs et villages du comté de Bourgogne, dressé au sujet de la nouvelle carte dédiée à monseigneur de Machault*, par Jean Querret (Paris, 1748, in-8°); *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département* (Besançon, 1853-1858, 6 vol. in-8°); *Mémoires historiques de la république séquanaise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, par Loys Gollut (Dôle, 1592, in-fol.; Dijon, 1647, in-fol., etc.); *Histoire des Séquanais et de la province séquanaise, des Bourguignons et du premier royaume de Bourgogne, de l'Eglise de Besançon jusque dans le VIe siècle et des abbayes nobles du comté de Bourgogne*, par F.-I. Dunod (Dijon, 1735, in-4°); *Histoire du second royaume de Bourgogne, du comté de Bourgogne sous les rois carlovingiens, des troisième et quatrième royaumes de Bourgogne et des comtés de Bourgogne, Montbéliard et Neufchâtel, etc.*, par le même (t. II, Dijon, 1737, in-4°); *Abrégé de l'histoire de la Franche-Comté*, par P. Louvet (Lyon, 1675, in-12); la *Franche-Comté ancienne ou moderne avec les cartes géographiques*, par Fr.-Jos.-Rom. Joly (Paris, 1779, in-12); *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, par D. Grappin (Besançon, 1780, in-12); *Abrégé de l'histoire du comté de Bourgogne*, par Couché (Besançon, 1787, in-8°); *Résumé de l'histoire de la Franche-Comté*, par Lefébure (Paris, 1825, in-18); la *Franche-Comté ou comté de Bourgogne, ses souverains, ses hommes illustres et sa géographie*, par Pyot (Dôle, 1836, in-12); *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté*, par Edouard Clerc (Besançon, 1840-1846, 2 vol. gr. in-8°); *Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne*, par Eug. Rougebief (Paris, 1851, in-4°); la *Franche-Comté ancienne et moderne* ou *Exposition des principaux changements survenus dans l'Etat du comté de Bourgogne, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (Besançon, 1857-1859, 2 vol. in-8°); *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne, contenant l'idée générale de la noblesse et le nobiliaire dudit comté*, par F.-I. Dunod de Charnage (Besançon, 1740, in-4°, fig.); *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes*, ou *Exposition abrégée des changements survenus dans l'administration de la justice et de la police, sous le gouvernement municipal et sous le gouvernement féodal, etc., relativement à la Franche-Comté*, par Droz (Besançon, 1760, in-8°); la *Franche-Comté à l'époque romaine, représentée par ses ruines*, par Ed. Clerc (Besançon, 1847, in-8°, 8 gr. et 1 carte); *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, publiés par l'Académie de Besançon (Besançon, 1838-1869, 6 vol. in-8°); *Mémoires historiques sur la Franche-Comté pendant la domination des ducs de Bourgogne de la maison de Valois*, par Duronzier (Besançon, 1833, in-8°); *Mémoires historiques sur les guerres du XVIe siècle, dans le comté de Bourgogne*, par D. Grappin (Besançon, 1788, in-8°); la *Franche-Comté de Bourgogne, sous les princes espagnols de la maison d'Autriche* (1re série); les *Récits des Etats*, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, par Adolphe de Troyes (Paris, 1847, 4 vol. in-8°).

FRANCHE-COTTE s. f. Ichthyol. Espèce de lotte.

FRANCHEMENT adv. (fran-che-man — rad. *franc*). D'une manière franche, avec franchise, ingénuité, sincérité : *Avouer* FRANCHEMENT. *Pour le dire* FRANCHEMENT. *A parler* FRANCHEMENT. FRANCHEMENT, *je crois que vous avez tort. Je ne vois rien de plus condamnable qu'un ami qui ne nous parle point* FRANCHEMENT. (Mol.) *On n'admire* FRANCHEMENT *que ce qu'on voudrait posséder ou avoir fait.* (Latena.)

— Avec hardiesse, précision, netteté, sans hésitation : *Mouvement exécuté vivement et* FRANCHEMENT. *Lorsqu'on suit une route, il faut marcher* FRANCHEMENT, *rondement.* (Chateaub.) *Une vieillesse* FRANCHEMENT *acceptée est une seconde jeunesse.* (A. d'Houdetot.)

FRANCHE-MULLE s. f. Nom vulgaire du quatrième estomac des ruminants.

FRANCHEVILLE (Pierre DE) ou **FRANQUEVILLE**, sculpteur et peintre, né à Cambrai en 1548, mort vers 1615. Il appartenait à une famille riche, qui lui fit donner une excellente éducation. Malgré une vive opposition de son père, qui le destinait à la carrière des lettres, le jeune homme, entraîné par son goût pour les arts, s'y livra tout entier. Envoyé à Paris pour y apprendre le français, il y apprit le dessin, puis voyagea en Allemagne, étudia la sculpture à Inspruck, dans l'atelier d'un sculpteur sur bois, et se rendit ensuite à Florence (1574), où le célèbre Jean de Bologne l'admit au nombre de ses élèves. Francheville prit alors le nom de *Francavilla*, qu'il porta pendant son long séjour en Italie, et sous lequel il est souvent désigné. Sous la direction de Jean de Bologne, Francheville fit des progrès rapides et devint bientôt son aide favori. En même temps qu'il se perfectionnait dans la sculpture, il apprenait la peinture, l'anatomie, les mathématiques, la science de l'ingénieur et celle de l'architecte. La grande réputation qu'il acquit par ses nombreux travaux en Italie le fit appeler en France par Henri IV. Francheville reçut un logement au Louvre, exécuta de nombreux ouvrages, notamment le groupe représentant le *Temps qui enlève la Vérité*, placé dans le jardin des Tuileries, puis il devint sculpteur de Louis XIII. Cet habile artiste décora, vers cette époque, de quatre remarquables bas-reliefs et de quatre figures le piédestal de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf (1614). Parmi les œuvres de Francheville, nous citerons : *Janus* et *Jupiter*, statues exécutées pour le palais Grimaldi, à Gênes; celles des *quatre Evangélistes*, de *Saint Ambroise*, de *Saint Etienne*, dans la même ville. A Florence, il sculpta *Moïse* et *Aaron*, pour la chapelle Santa-Croce; les statues de *Saint Dominique*, de *Saint Antoine*, de *Saint Jean-Baptiste*, etc., pour l'église Saint-Marc; le *Printemps*, placé près du pont Santa-Trinita. Il enrichit Pise d'une statue de *Côme Ier*, d'un groupe de *Ferdinand Ier secourant la ville de Pise*, et exécuta dans cette ville la fontaine de la place di Cavalieri, d'après les modèles de Jean de Bologne. Enfin, on voit de lui une statue pédestre de *Henri IV*, à Paul; *David vainqueur de Goliath*, et des parties décoratives du piédestal de la statue de Henri IV, renversée en 1792, sont au musée du Louvre, etc. Franqueville a composé un certain nombre de tableaux pendant son séjour en Italie et laissé divers ouvrages scientifiques.

FRANCHEVILLE (Joseph DU FRESNE DE), littérateur, né à Doulens en 1704, mort en 1781. Il avait des connaissances très-étendues sur l'archéologie, l'histoire, les finances et l'économie politique. Appelé à la cour de Frédéric II, il devint membre de l'Académie de Berlin. Voltaire, dont il était l'ami, a publié sous son nom la première édition de son *Siècle de Louis XIV*. On a de lui, sous le titre de *Bombyx* (Berlin, 1755, in-8°), un poëme didactique sur la culture du mûrier et la fabrication de la soie. Le meilleur ouvrage de ce savant est une *Histoire générale et particulière des finances* (Paris, 1738-1740, 3 vol. in-4°), qui devait avoir quarante volumes.

FRANCHI, IE (fran-chi) part. passé du v. Franchir. Passé en sautant; traversé : *Fossé* FRANCHI *d'un bond. Le Rhin une fois* FRANCHI, *le détrônement de Napoléon devenait une des conséquences de la victoire.* (Lamart.)

— Fig. Dépassé, par quoi l'on n'a pas été arrêté : *Nul ne veut avouer, même dans son for intérieur, que son entendement s'arrête devant des bornes* FRANCHIES *par d'autres.* (A. Michels.)

FRANCHI (Antonio), peintre italien, né à Villa-Basilica, près de Lucques, en 1634, mort à Florence en 1709. Il fut l'élève du Volterrano. Ses meilleurs tableaux, dans lesquels on trouve une exécution soignée et un dessin correct, sont : *Saint Joseph Calasanzio*, qu'il exécuta pour l'église San-Giovanni de Florence, et le *Christ donnant les clefs à saint Pierre*. On a de lui la *Teorica della Pittura*, traité qui fut publié en 1729.

FRANCHI (Giuseppe), sculpteur italien, né à Carrare en 1730, mort à Milan en 1806. Il compléta son éducation artistique à Rome et acquit par ses ouvrages une grande réputation, qui lui valut d'être nommé, en 1776, professeur de dessin et de sculpture à l'Académie des beaux-arts de Milan. Franchi forma de nombreux élèves, parmi lesquels nous citerons l'archiduc Maximilien. Il ne se borna pas à être un professeur plein de zèle, il fut un laborieux artiste. Parmi ses principaux ouvrages, qui se trouvent à Milan, nous citerons les deux belles *Sirènes* en marbre qui ornent la fontaine de la place Fontana et le *Mausolée du comte Charles Firmiani*.

FRANCHI (François BONAVINO, dit **Ausonio**), philosophe italien, né à Pegli (province de Gênes) en 1820. Il embrassa d'abord la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre; mais l'étude de la philosophie, qu'il mêlait aux pratiques religieuses, ébranla sa foi; les fonctions du sacerdoce, la confession surtout, lui devinrent pénibles. Dès que le premier doute surgit, une lutte violente s'éleva en lui-même; au bout de deux années de combats intérieurs, il quitta la soutane, ne voulant pas rester ministre d'un dogme auquel il cessait de croire. Le prêtre catholique se transforma en philosophe rationaliste. Il jeta bas jusqu'à son nom pour devenir « un homme nouveau. » Il s'appela Ausonio Franchi, Italien libre.

Ses ouvrages sont les suivants : le *Rationalisme*, en français (Turin, 1854); la *Filosofia delle scuole italiane* (la *Philosophie des écoles italiennes*); dans l'introduction de cet ouvrage, il rend compte de la révolution accomplie en lui; dans un appendice, il relève, après Mamiani, mais avec plus de chaleur et d'audace, l'étendard excommunié de Giordano Bruno et de Campanella; *Etude philosophique et religieuse du sentiment;* la *Religion du* XIXe *siècle* (la *Religione del secolo* XIX), et, enfin, *il Razionalismo del popolo*. Il fonda à Turin, en 1854, une revue hebdomadaire, la *Razione* (la *Raison*), qu'un critique a appelée spirituellement « un paratonnerre philosophique qui attirait et neutralisait les foudres du Vatican. » Ce journal subsista jusqu'en 1858.

Polémiste puissant, Ausonio Franchi a fait école en Italie; la presse anglaise et notre *Revue philosophique* ont rendu compte de ses ouvrages avec beaucoup d'éloges. Un Allemand et un Français qui s'y connaissent, MM. Michelet et Mittermayer, disent de lui qu'il est le plus grand critique et le premier logicien de notre temps.

En philosophie, Ausonio Franchi est rationaliste dans toute la franchise et la rigueur du mot. Par ses doctrines, il se rapproche de M. Renouvier, l'un de nos libres penseurs qui datent de 1848. Il est kantien et plus kantien que Kant lui-même; il marche avec lui dans la raison pure et il y fait toujours de nouveaux progrès; seulement, plus logique que le maître allemand, il ne le suit pas dans sa volte-face.

FRANCHIPANE s. f. (fran-chi-pa-ne). Comm. Espèce de toile peinte.

— Bot. V. FRANGIPANE.

FRANCHIPANIER s. m. (fran-chi-pa-nié — rad. *franchipane*). Bot. V. FRANGIPANIER.

FRANCHIR v. a. ou tr. (fran-chir — de *franc*, homme libre. Jusqu'au XVe siècle, *franchir* n'a eu que le sens d'affranchir, qui n'existe plus dans la langue moderne. C'est, remarque Littré, un des cas assez rares où un mot ayant une signification abstraite, morale, en a pris une concrète, physique. *Franchir une rente* s'est dit pour s'en délivrer en la rachetant; de là, *franchir un obstacle*, s'en débarrasser en le dépassant). Passer, traverser en sautant ou autrement : FRANCHIR *un fossé.* FRANCHIR *une barrière.* FRANCHIR *un défilé, un détroit.* FRANCHIR *le seuil de la porte. Pour* FRANCHIR *un fossé, il faut toujours fixer son point de vue fort au delà du bord, sous peine de tomber dedans.* (J. de Maistre.) *Tel qui* FRANCHIRAIT *un abîme n'oserait gravir un toit.* (E. de Gir.)

— Fig. Aller au delà de; ne pas être arrêté par : FRANCHIR *toutes sortes de difficultés.* FRANCHIR *les bornes du devoir, de la pudeur. Un peuple, quand il marche,* FRANCHIT *un siècle dans trois jours.* (A. Billiard.)

Quiconque a pu *franchir* les bornes légitimes
Peut violer enfin les droits les plus sacrés.
RACINE.

— Mar. *Franchir une voie d'eau*, En être maître; épuiser au moyen des pompes plus d'eau qu'il n'en entre dans le bâtiment. ‖ *Franchir une pompe*, Enlever toute l'eau que contient le récipient dans lequel plonge son pied.

— v. n. ou intr. Mar. En parlant du vent, devenir plus favorable, adonner. ‖ Se renflouer, en parlant d'un navire échoué.

— Allus. hist. **Franchir le Rubicon**, Prendre une résolution hardie et décisive, comme celle par laquelle César se mettait en guerre ouverte avec la République. V. RUBICON.

FRANCHISE s. f. (fran-chi-ze — rad. *franc*). Exemption, immunité : FRANCHISE *de port. Correspondre en* FRANCHISE. FRANCHISES *d'une ville. Jouir de grandes* FRANCHISES. *Toutes les villes murées avaient des* FRANCHISES. (Volt.) *Le règne d'un prince faible et méprisable produit quelquefois un bien : le peuple reprend ses droits et ses* FRANCHISES, *qui sont trop souvent de nulle considération sous un règne glorieux.* (Sainte-Foix.)

— Sincérité, loyauté, candeur : *Parler avec* FRANCHISE. *Mettre beaucoup de* FRANCHISE *dans ses procédés. Un excès de* FRANCHISE *est une indécence comme la nudité.* (Bacon.) *N'espérez plus de* FRANCHISE *ni de candeur d'un homme qui s'est livré à la cour.* (La Bruy.) *L'homme a de la* FRANCHISE *par orgueil, et la femme par adresse.* (Thomas.) *La* FRANCHISE *ne consiste pas à dire tout ce qu'on pense, mais à penser tout ce qu'on dit.* (Livry.)

Il est bien des endroits où la pleine *franchise*
Deviendrait ridicule et serait peu permise,
MOLIÈRE.

— Hist. Droit d'asile attaché à certains lieux : *Lieu de* FRANCHISES. FRANCHISES *des ambassadeurs. Les* FRANCHISES *des églises ne sont point admises en France.* (Acad.) ‖ Lieu où l'on peut jouir du droit d'asile : *On ne saurait le prendre en ce lieu-là, c'est une* FRANCHISE. (Acad.)

— Anc. cout. Faculté, que possédaient les ouvriers qui ne pouvaient acheter une maîtrise, de travailler pour leur compte en des lieux ou des quartiers déterminés d'une ville : *Il n'est pas maître, mais il travaille dans un lieu de* FRANCHISE. (Acad.)

— Littér. et B.-arts. Qualité de ce qui est franc, hardi : FRANCHISE *de l'expression.* FRANCHISE *du crayon, du pinceau, du ciseau.* FRANCHISE *du dessin, du coloris. Il y a une sorte de netteté et de* FRANCHISE *de style qui tient à l'humeur et au tempérament, comme la* FRANCHISE *du caractère.* (J. Joubert.)

— **Syn. Franchise, véracité.** La *franchise* est dans le caractère, la *véracité* consiste dans le fait même de dire toujours la vérité. On est *franc* par nature, et quelquefois cela fait dire des choses qu'il vaudrait mieux taire; il y a moins de laisser-aller dans la *véracité*, elle est plus réfléchie. La *franchise* commande la confiance, la *véracité* commande l'estime.

— **Antonymes.** Cachotterie, dissimulation, ruse, sournoiserie. — Affectation, fausseté, hypocrisie.

— **Encycl.** Morale. Dérivé, comme les mots *France* et *français*, du celtique *frank* (libre, dégagé, indépendant), ce mot appartient en propre à notre langue, comme la qualité qu'il désigne dans sa dernière acception est une des éminentes qualités de notre race. Demander de quelqu'un s'il est franc, c'est tout demander; la *franchise* et les autres vertus sont en raison directe de la liberté, comme le mensonge et tous les vices en raison directe de la servitude. Malgré tout ce que la France a souffert d'épreuves, notre origine, notre passé, notre caractère, notre langue nous mettent à la tête du mouvement de l'humanité vers la liberté, vers la *franchise*.

Comme qualité morale, la *franchise* étant l'opposé de la ruse, du mensonge et de la déloyauté, il semble, au premier abord, que l'exercice en soit facile, simple. Non; le mensonge est le mal secret qui ronge les sociétés.

Avant d'user de *franchise* envers les autres, il faudrait être franc envers soi-même, c'est-à-dire avoir une juste idée de sa valeur propre; or, la force intellectuelle et morale est ce qu'il y a de plus difficile à juger, de plus facile à dissimuler. Entourés dès l'enfance de personnes qui nous louent trop ou nous blâment trop, avant même que nous ayons aucune notion distincte du vrai et du faux, nous sommes portés, sur la foi d'autrui, à nous estimer ou à nous défier de nous-mêmes plus qu'il n'est juste; les mensonges ou les erreurs des autres altèrent en nous cette naïve sincérité vis-à-vis de nous-mêmes sans laquelle nous ne cessons de nous égarer dans nos prétentions comme dans notre modestie. Aussi, que de vocations faussées et d'ambitions déçues! Que de classifications artificielles! Voyez un individu qui n'est pas à sa place, qui occupe une place qui ne lui appartient pas : quelle gêne dans ses moindres actions! Pour s'estimer lui-même ou forcer une estime qu'il sait ne pas mériter, il est porté à déprimer, à écraser tous ceux qui l'entourent, au-dessus comme au-dessous de lui, et il croit s'élever de toute la hauteur dont il les abaisse. C'est une parade continuelle, une inquiétude permanente de se trahir et de paraître ce qu'il est, une énervante dissimulation; il se croit, et avec raison, un objet d'envie, il fait mauvais visage aux hommes, qui le lui rendent comme de fidèles miroirs, et tout ce qui l'approche souffre de cette fausse situation. De là, pour un homme accoutumé à considérer l'ensemble des choses, l'aspect hideux des sociétés à certaines époques et ce mot désespéré de Pascal sur l'humanité, qu'il compare à une troupe de forcenés occupés à se déchirer les uns les autres et assujettis à la même chaîne.

La connaissance de notre valeur morale est tout aussi difficile à acquérir. Nous sommes entourés de sanctions qui devraient nous aider à la constater; mais une seule a de la force, et elle est en nous-mêmes, elle dépend de nous : c'est notre conscience; accepter la responsabilité de ses actes, non pas seulement vis-à-vis des hommes, souvent légers, vis-à-vis des lois, souvent incomplètes, vis-à-vis de la morale, souvent indulgente, mais en face de soi-même et de sa propre conscience, voilà ce qui donne à l'homme le droit de *franchise* et de liberté.

Il serait à souhaiter que chacun eût le courage de se montrer à tout le monde tel qu'il est, sans rien cacher. On s'épargnerait ainsi bien des craintes, bien des défiances, et, de la part de la malveillance, bien des malignes interprétations; mais comment faire sans causer du scandale et passer pour un effronté? L'état présent des choses est un obstacle infranchissable à cette large et entière sincérité.

Même en admettant que l'on soit sincère vis-à-vis de soi-même, est-il toujours facile de l'être vis-à-vis des autres? Celui qui marche visage découvert ne saurait souffrir, en effet, que l'on paraisse devant lui le visage voilé; celui qui regarde en face veut qu'on le regarde en face, mais de quelle délicatesse ne devra-t-il pas user! Quoique la langue française soit riche de nuances et de tours variés, de quels artifices de langage ne devra-t-il pas entourer sa pensée, de peur qu'elle paraisse brutale et dictée, non par la *franchise*, mais par un sentiment d'hostilité et de malveillance. Nous vivons au milieu de conventions; celui qui s'y dérobe passe pour un cynique, s'il se montre tel qu'il est, et pour un grossier, s'il montre les autres tel qu'il les voit. A tout prendre pourtant, mieux vaudrait le coup à découvert, que l'on peut parer, la blessure passagère faite à l'amour-propre par une *franchise* un peu rude, que le poison subtil et lent de la médisance et de la calomnie, poison dont on meurt un peu tous les jours, sans pouvoir se défendre, sans pouvoir connaître la main qui le verse.

Repoussée de la société, ou plutôt de la comédie du monde que les hommes se condamnent à jouer en face les uns des autres, la *franchise* se réfugie dans ces rares et durables amitiés dont la solidité est doublée par une mutuelle confiance. N'est-il pas risible de voir deux personnes, qui cherchent à se rapprocher, se parer de vertus qui ne sont pas les leurs, s'entourer des mêmes dissimulations, et, chacune de son côté, victime de la même illusion, croire qu'au moment même où elle réussit à tromper l'autre, celle-ci se montre à cœur ouvert? C'est ainsi qu'après s'être envisagées sous un faux jour elles s'avancent insensiblement l'une vers l'autre, et, dans ce resserrement du lien qui doit les unir, les deux êtres redoublent de dissimulation et complètent leur métamorphose apparente, jusqu'au moment où, se voyant de plus près, se touchant, pour ainsi dire, le point de vue change, le mirage s'efface, les deux fantômes s'évanouissent. Ne vaut-il pas mieux se faire connaître l'un à l'autre tel qu'on est, partir de ce principe que l'on est homme, c'est-à-dire sujet aux défaillances, porté au mal, mais capable aussi de vertus? Malgré les obstacles que peut apporter l'hypocrisie, une amitié commencée sous de tels auspices ne peut que croître, et l'indulgence mutuelle sera la douce récompense de la *franchise*.

Le charme de la *franchise* est tel qu'avec elle le vice lui-même semble moins odieux, et c'est alors surtout qu'il importe de se prémunir contre la séduction. Nous avons moins à nous défier de celui qui nous découvre son cœur à nu; c'est de nous-mêmes qu'il faut nous défier. Nous sommes portés, en considérant celui qui marche ainsi le front découvert, sans craindre de montrer ses laideurs, à lui attribuer une certaine force secrète, que n'ont pas les autres hommes, et, par conséquent, une supériorité. Les exemples abondent, dans le roman et sur le théâtre, comme dans l'histoire, où les caractères les plus pervers acquièrent souvent, par cette *franchise*, le charme le plus dangereux et le plus irrésistible; s'il est doué de puissantes facultés, un homme de ce caractère entraînera le monde. Sylla dompta Rome par cette seule force, et il nous inspire encore, à travers les siècles, une admiration pleine d'effroi.

En examinant toutes les vertus, on voit qu'elles semblent d'autant plus estimables aux hommes qu'elles portent davantage le caractère de la *franchise*, et qu'on leur attribue d'autant moins de valeur qu'elles peuvent être feintes et discutées.

Ce qui est vrai pour les individus est également irrécusable pour les hommes pris ensemble; point d'union réelle des citoyens et des peuples, point de stabilité dans les alliances, dans les pactes extérieurs et intérieurs, guerre éternelle entre les hommes, tant que la bonne foi, c'est-à-dire la *franchise*, sera écartée de leurs rapports; tant que le mot *politique* sera synonyme de dissimulation, quand il devrait être synonyme de *franchise*. Le temps de cette paix générale est proche, cependant, et, du milieu même des préparatifs d'extermination, on entend déjà s'élever un chœur immense de voix fraternelles.

Il faut une grande indépendance d'esprit et quelquefois du courage pour oser être franc, non-seulement vis-à-vis des rois et des princes, mais avec ses égaux et ses amis. Le rôle d'Alceste n'est presque possible qu'accompagné d'un parti pris de sévérité et de misanthropie. Les femmes sont parfois franches entre elles, mais seulement quand elles y sont poussées par un sentiment d'animosité ou de jalousie. La grande scène du *Misanthrope*, entre Célimène et Arsinoé, est tout à fait féminine.

Les histoires anciennes, les recueils d'anecdotes à la louange des monarques sont pleins de traits pieusement conservés et attestant que les plus puissants ont le mieux supporté la *franchise* de ceux qui les entouraient. C'est Clitus disant à Alexandre les plus dures vérités; c'est Mécène criant à Auguste irrité : « Lève-toi, bourreau! » c'est Philippe, ivre, laissant devant lui une femme s'écrier : « J'en appelle à Philippe à jeun. » A deux mille ans de distance, la duchesse de Fleury fit à Napoléon une réponse analogue. Dans une fête donnée aux Tuileries, l'empereur l'aborda et lui demanda, avec son impertinence et sa brusquerie habituelles : « Aimez-vous toujours les hommes? — Oui,